

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

AMENDEMENT

N ° 1643

présenté par

Mme Krimi, M. Anato, M. Gérard, M. Lainé, Mme Le Feur, M. Ramos, M. Raphan, Mme Racon-Bouzon, Mme Thomas, Mme Brunet, Mme Vanceunebrock, Mme Liso, M. Mbaye, Mme Mörch, M. Thiébaud, Mme Silin, M. Corceiro, Mme Oppelt, M. Sommer, Mme Tiegna, Mme Clapot et Mme Granjus

ARTICLE 17

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.